Chronique électorale

A LILLE

ATTENTION !

Il nous revient que des manœuvres de tromperies vont être tentées par nos adversaires.

N'oubliez pas, Citoyens, qu'il ne faut voter que pour les Membres du Parti ouvrier, candidats dans votre Section.

Votez pour Delory par exemple, dans une section où il n'est pas candidat **serait perdre une voix et faire bénéficier le parti adverse.**

Pour éviter toute méprise, assurez-vous que le bulletin qu'on vous présente est bien celui de votre canton et **sans rature** déposez-le dans l'urne.

Lettre à M. Barrois

Monsieur le Conseiller,

Craignant de vous trouver en mauvaise compagnie, vous m'avez refusé de démontrer en réunion publique que le budget de 1.000 était en déficit.

Je vous ai alors proposé l'arbitrage de M. le Trésorier-payeur-général ou celui de M. Fever, et vous ne me répondez pas. Serait-ce encore la fréquentation indigne de vous ? Je ne puis cependant vous proposer le Président de la République ; il a déjà déclaré le budget en excédent de 196.000 francs et s'est ainsi prononcé contre vous.

Peut-être le versement de mille francs que je vous ai demandé de faire à la caisse du Parti ouvrier, si l'arbitre vous donnait tort, vous a-t-il paru insuffisant ? Mettons deux mille, si vous voulez, comme c'est vous qui paierez, mes modestes moyens ne s'effraient pas de la somme.

Voyons, que craignez-vous ? Vos journaux nous disent qu'en vos réunions privées vous convainquez chaque soir, vous et vos amis, environ trois mille personnes, — ce qui vous assure pour demain trente-six mille suffrages. Une de plus à convaincre ne doit pas vous effrayer ; acceptez donc mon arbitrage.

Pas davantage vous n'avez contesté l'augmentation des recettes d'octroi — que vous disiez en décroissance — et dont le total en nos quatre années a été supérieur de 2,480,000 francs au total des quatre années précédentes.

Vous en avez été réduit à faire afficher deux chiffres qui, vous le savez bien, ne prouvent rien en ce qui concerne les ressources mêmes de la ville. Vous avez aussi quitté le terrain des recettes d'octroi où vous vous trouvez mal à l'aise, pour vous porter sur celui plus vaste des produits généraux de la ville. Je vous y suis bien volontiers.

Et je vous donne ci-dessous le tableau comparatif de ce qu'ont été, de 1892 à 1895, puis de 1896 à 1899, les recettes qui, avec l'octroi, constituent les véritables ressources municipales.

	de 1892 à 1895	de 1896 à 1899	Augmentation pour quatre ans
	F.	F.	F.
Cimetières	547.000	617.000	70.000
Distribution d'eau	1.780.000	1.890.000	110.000
Concessions diverses	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Abattoirs	892.000	986.000	94.000
Droits de place	1.356.000	1.428.000	72.000
Droits de voirie	340.000	425.000	85.000
Redevances	32.000	40.000	8.000
Locations	31.000	63.000	32.000
Chiens	248.000	238.000	—
Total	5.428.000	5.925.000	497.000

La taxe sur les chiens est donc seule en baisse de 10,000 francs pour quatre ans, soit 2,500 francs par an. Tout le reste est en hausse sensible, quoi que vous puissiez dire et afficher pour démontrer le contraire.

Je ne puise d'ailleurs ces renseignements que pour montrer toute la fausseté voulue de vos affirmations ; car si les recettes avaient été en baisse, je ne vois pas bien en quoi — si cette baisse n'avait pas eu pour motif une mauvaise organisation de la recette — la municipalité, quelle qu'elle soit, en pourrait être rendue responsable.

Mais à vous, il vous fallait une baisse des recettes pour établir les fondations de l'édifice mensonger que vous avez tenté d'élever contre notre gestion financière. Vous avez donc imaginé de toutes pièces cette prétendue baisse pour affirmer ce déficit dont vous n'osez tenter la démonstration devant un arbitre compétent.

Enfin, pour couronner l'édifice, et pour mettre mieux en valeur notre incurie financière, vous imaginez aujourd'hui en faire nier par vos journaux le déficit laissé — dans les comptes et non dans les prévisions — par la municipalité pédante.

Puisqu'il en est ainsi, permettez-moi d'ajouter aux questions que vous avez laissées sans réponse une autre question à laquelle vous ne répondrez pas davantage.

Si nos prédécesseurs nous avaient laissé un excédent et non un déficit, pourquoi ne l'avez-vous pas dit au Conseil municipal ? Pourquoi, au lieu de prendre la défense de M. Gary Legrand, avez-vous laissé sans observation mes rapports sur la situation qu'il nous laissait ?

Ou bien, vous reconnaissiez les difficultés de cette succession et alors pourquoi prétendez-vous aujourd'hui qu'elle était excellente à recueillir.

Ou bien, vous la trouviez alors excellente, et alors pourquoi vous êtes-vous dérobé pitoyablement dans la défense d'actes ou vous aviez votre part de lourde responsabilité.

La vérité, c'est que vous connaissiez alors votre déficit, comme vous connaissez aujourd'hui notre excédent, et qu'alors, pas plus qu'aujourd'hui, vous n'avez recherché la discussion ou la contradiction.

Votre talent d'explorateur financier ne s'exerce que dans les réunions privées et closes. Celles du Conseil municipal sont publiques. C'est la raison, sans doute, qui vous empêche d'y assister.

Edouard DELESALLE.

TOUT POUR LES GHESQUIÈRE

Sous ce titre, les flamidiens ont affiché un placard idiot qui n'a d'autre but que celui de nuire aux candidats du Parti Ouvrier.

Tous les moyens sont bons pour des adversaires aux abois : la conquête de la mairie à tout prix, c'est la fin qui justifie les moyens d'adversaires sans scrupule, sans loyauté et sans foi dont toute la loyauté et l'action sont bornées à la défense des odieux privilèges capitalistes.

Dans l'affiche des Warein, Lorthiois, Bos, Lemière et Duponchelle, on pose les questions suivantes avec les réponses ad hoc :

« Qui est-ce qui est adjoint au maire ?
Henri GHESQUIÈRE

Qui est-ce qui est Chef de Dépôt ?
César GHESQUIÈRE

Qui est-ce qui est employé à l'Etat-Civil ?
Eugène GHESQUIÈRE

Qui est-ce qui perçoit les droits de place ?
Auguste GHESQUIÈRE
Et Maurice GHESQUIÈRE ?...

Mystère !...»

Or, il est vrai que le citoyen H. Ghesquière est adjoint au maire, il est même conseiller général et les électeurs de Lille en général et ceux du canton sud-ouest en particulier, le savent bien puisque c'est eux qui l'ont élu.

Quant à César Ghesquière il n'est pas chef de dépôt : il est vrai qu'il travaille à la voirie **municipale**.

Eugène et Auguste Ghesquière, tous les deux pères de famille, sont employés à la mairie et sont loin d'avoir une sinécure.

Maurice Ghesquière est introuvable à Lille on ne peut le dénicher dans un service quelconque de la ville pour l'excellente raison qu'il fait actuellement trois ans de service au 37e régiment d'artillerie.

Du reste, de cette intéressante famille, MAURICE GHESQUIÈRE, n'est pas le seul qui ait servi son pays.

Son père, H. GHESQUIÈRE engagé volontaire a servi au 4e régiment des hussards ;

Son frère HENRI GHESQUIÈRE a été soldat au 1er régiment d'artillerie ;

Son frère CÉSAR GHESQUIÈRE a été brigadier au 1er régiment d'artillerie ;

Son frère EUGÈNE GHESQUIÈRE a été soldat au 43e régiment d'infanterie ;

Son frère AUGUSTE GHESQUIÈRE a été soldat au 37e régiment d'artillerie.

Voilà les sans patrie !

Ils sont employés à la mairie parce que les patrons ne veulent pas occuper des socialistes militants et vont jusqu'à mettre à l'index les membres de leurs familles et ceux même qui portent leur nom.

Les exploiteurs flamidiens voudraient peut-être que, lorsque d'ici vacances se produiront dans les services municipaux, les élus socialistes nomment dans les sacrifiés et les patronages cléricaux les employés ou les ouvriers dont la ville de Lille a besoin, laissant « leurs frères et amis », mis à la porte des ateliers, mourir de faim.

Nos adversaires flamidiens nous prennent en vérité, pour des imbéciles.

Les électeurs savent à quoi s'en tenir et ce ne sont pas les placards calomnieux et diffamatoires, pour ne pas dire injurieux, en la dernière heure, qui changeront d'une voix le sort du scrutin vengeur du 6 mai 1900.

La réaction cléricale, capitaliste sera écrasée malgré toutes ses répugnantes manœuvres.

Vive la République sociale !..

H. GHESQUIÈRE.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

AU GRAND GÉNÉRAL

Magnifique réunion que celle qui a eu lieu hier soir, à l'estaminet du « Grand Général », 9, rue d'Isquermes. Non seulement on s'écrasait dans la vaste salle, mais encore un grand nombre d'auditeurs, ne pouvant trouver place à l'intérieur, se sont résignés à rester dans la cour, afin d'entendre la bonne parole socialiste.

Le bureau était ainsi composé : Président, le citoyen Druelle, candidat, assisté des citoyens Varompé et Wartel.

Le citoyen Maguebeom, conseiller d'arrondissement a pris le premier la parole. D'une parole chaude et éloquente, il a fait le procès des Lorthiois, des Lemière, des Warrein, etc., puis il a développé l'œuvre de la municipalité sortante, d'une façon si énergique et si précise qu'aucune contradiction ne s'est élevée.

Puis, le citoyen Duplessis, délégué de la Section Roubaisienne, fait connaître le programme collectiviste.

Les deux orateurs ont été l'objet d'ovations enthousiastes de la part des électeurs présents.

Enfin un ordre du jour, adopté à l'unanimité, a été voté par lequel les citoyens présents s'engagent à faire triompher, aujourd'hui mai, la liste du Parti ouvrier.

Rue de Poids

Plus de 300 personnes assistaient à la réunion qui a eu lieu hier soir, salle de Versailles, rue de Poids.

Le bureau était composé des citoyens Ch. Devernay, président, Dépremesnil et Guillotin, assesseurs. Les citoyens Dupied et Renard ont réduit à néant les idioties contenues dans les affiches des adversaires du Parti Ouvrier. Puis tour à tour les orateurs ont exposé l'un, les réformes de la Municipalité socialiste, l'autre la théorie collectiviste.

Au un contradicteur ne se présentant à l'invitation du président, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité au milieu des acclamations enthousiastes :

« Les électeurs de St-Sauveur réunis au nombre de 300 à la salle Versailles, après avoir entendu les franches paroles et déclarations des citoyens L. Dupied et V. Renard, s'engagent à faire respectivement dans leurs milieux, toute la propagande utile pour faire triompher la liste du Parti ouvrier qui seule, représente les aspirations populaires. »

Place Philippe de Girard

De nombreux électeurs assistaient à la réunion donnée dans la vaste salle du Gymnase Central, place Philippe de Girard. A l'unanimité le bureau est ainsi constitué : président, le citoyen Dumez, assesseurs, les citoyens Depotter et Verbecque.

Le président après avoir remercié les citoyens de leur choix donne la parole au citoyen Henri Ghesquière. Celui-ci fréquemment interrompu par des applaudissements, rappelle l'œuvre accomplie pendant ces 4 années par la municipalité socialiste et après un magistral exposé de la doctrine socialiste développe le programme des candidats du Parti ouvrier.

Le président met alors aux voix l'ordre du jour suivant adopté à l'unanimité :

« Les électeurs réunis le 5 mai, salle du Gymnase, place Philippe-de-Girard, expriment leur confiance dans la municipalité socialiste dont ils approuvent l'œuvre, s'engagent à faire triompher au scrutin les candidats du Parti Ouvrier et lèvent la séance au cri de : Vive la République sociale ! »

A l'Alcazar

La réunion publique tenue hier à l'Alcazar a été une des plus enthousiastes de la campagne électorale. Deux mille électeurs étaient venus pour entendre les orateurs annoncés et témoigner leur sympathie envers les candidats de la liste socialiste.

Le citoyen Delesalle est nommé président ; Crépin et Julart, assesseurs. Le citoyen Broutin, candidat, est également à la tribune.

Après avoir remercié l'assistance qui l'avait appelé à la présidence, le citoyen Delesalle donne la parole au citoyen Delory.

Dans un long discours qui dure 5 quarts d'heure, l'orateur commente la gestion municipale et fait bonne justice de toutes les critiques injustes venant de nos adversaires. Son discours exposé a vivement intéressé l'auditoire qui a manifesté ses maintes reprises, son bienveillant par des applaudissements nourris.

Tour à tour il expose les réformes accomplies par la municipalité, concernant l'assistance publique, l'hygiène, l'instruction publique, l'organisation des fêtes, etc.

Les insinuations ou affirmations de l'*Echo* prétant à gauche la question de couverture de la Basse-Deûle, sur les adjudications du pavage et sur la dernière affiche signalant les quelques absences de l'orateur au Conseil général tombent devant les explications nettes et sincères du citoyen Delory.

Une ovation prolongée lui est faite aussitôt qu'il reprend sa place au bureau.

Le président après avoir demandé si quelqu'un désire la parole, annonce comme orateur le citoyen Delesalle.

Des acclamations saluent l'éloquent adjoint aux finances, qui dans une chaleureuse harangue que nous ne pouvons reproduire montre le vide du programme communal réactionnaire.

Il démontre les promesses jésuitiques des adversaires, tant en matière de la question de foi des critiques concernant le budget.

Rappelant le défi qu'il a porte à M. Barrois de lui prouver que le budget de la Ville est en déficit, il montre la pauvreté des calculs de l'ancien rapporteur de la Commission des Finances, et par son allocution très fine, soulève les applaudissements et l'hilarité de toute la salle.

Il termine par un chaleureux appel aux électeurs du canton Nord-Est qui soulève les applaudissements unanimes.

Un électeur de la Madeleine montant à la tribune, vient faire en quelques mots un court parallèle entre la municipalité socialiste de Lille et l'administration municipale de sa commune.

Il félicite les électeurs lillois d'avoir envoyé les camarades du Parti ouvrier à la mairie et souhaite qu'ils y retournent en plus grand nombre.

La séance est levée aux cris de : vive Delory ! vive Delesalle ! On chante l'Internationale.

C'est un succès assuré pour la liste ouvrière.

A ROUBAIX

AUX OUVRIERS

Camarades, c'est aujourd'hui que vous aurez à élire votre Conseil municipal.

Aujourd'hui, vous aurez à prouver à vos camarades de classe que vous leur avez maintenu votre confiance.

Aujourd'hui, vous terrasserez définitivement la réaction cléricale et capitaliste qui veut faire de vous des esclaves.

Vous direz par votre vote, combien les adversaires du Parti ouvrier ont insulté votre conscience de travailleurs honnêtes en cherchant par d'odieuses et nombreuses calomnies à salir les travailleurs que le prolétariat roubaisien avait envoyés siéger à l'hôtel de ville pendant huit années.

Camarades, vous êtes le nombre, vous êtes la force, vous pouvez tout.

Devant l'urne, votre bulletin de vote vous fait les égaux des patrons millionnaires qui vous exploitent sans merci.

Vous pouvez leur prouver, en leur infligeant une sanglante défaite que vous savez vous venger et que vous vous souvenez.

Travailleurs ! c'est votre classe qui doit sortir victorieuse de la lutte de ce jour.

Vous ne donnerez pas la joie aux adversaires du salariat de constater que vous avez failli à votre devoir.

Républicains et socialistes, vous irez tous aux urnes contre la coalition réactionnaire et cléricale.

Et ce soir, dans une immense allégresse, vous acclamerez le triomphe de la République.

VIVE LE PARTI OUVRIER !

***

Rassurons nos amis sur le secret du vote. Qu'ils ne craignent pas de venir au scrutin avec des bulletins de vote dont le papier diffère de celui de nos adversaires.

Tous les présidents des bureaux de vote, qui seuls prennent les bulletins et les déposent dans l'urne, seront des camarades socialistes.

Il n'y a donc aucune crainte à concevoir, tous les ouvriers pourront voter librement et sans danger.

LES SOCIALISTES ET LA PATRIE

On dénie aux socialistes le droit de se dire patriotes.

Nous ne le sommes pas, évidemment, à la façon de M. Motte qui ruine la France au profit de la Russie, ou il fait construire des usines pas plus qu'à la façon des Iramuiden fils de patrons de 1870, voire même à la façon des Bulteau qui bénissaient sur la place de Roubaix les armées prussiennes envahissant la France.

Nous ne le sommes pas non plus, à la façon de M. Chatteleyn, qui n'a jamais été soldat, ni des fils de patrons « ouvriers d'art » qui tirent au... grenadier.

Mais, nous le sommes à la façon de la famille du maire de Roubaix, Henri Carrette.

Pendant la guerre de 1870-71, due à l'impératrice, instrument des jésuites, le maire de Roubaix et ses trois frères étaient sous les drapeaux :

Henri Carrette, maire, était aux mobilisés du Nord, commandant Paul Defresne, capitaine Lestienne, frère du président actuel du Tribunal de Commerce. Il prit part au combat de Bapaume.

Informé que Carrette venait d'être père, le commandant Defresne voulut renvoyer Carrette dans ses foyers : Il s'y refusa.

Son frère Edouard, qui servait dans la marine, était chez lui, à Roubaix, en convalescence, au moment de la déclaration de guerre ; il fut rappelé sous les drapeaux.

Un autre frère, Joseph Carrette, s'engage dans l'artillerie, au moment de la déclaration de guerre : il avait 19 ans à l'époque.

Un autre frère, Emile Carrette, soldat au 98e de ligne, fut fait prisonnier à la capitulation de Metz ; il resta huit mois en captivité dans les prisons d'Allemagne.

Est ce suffisant Messieurs les patriotes cosaques ?

Pendant ce temps là vos parents tripatouillaient les urnes électorales, balayaient les bureaux de la Préfecture ou filaient en Belgique emportant chevaux et fusils, et en criant : « A la frontière » !

Ah vous haïssez les travailleurs qui sont les seuls à se faire trouer la peau à la guerre !

Taisez-vous reptiles, et saluez les seuls patriotes ; saluez le Parti Ouvrier.

Quelques Avis

Nous engageons tous nos amis, tous les travailleurs, tous les socialistes, tous les républicains à conserver le plus grand calme, même en face des provocations les plus extravagantes.

Le suffrage universel réglera le compte des ennemis de la République et de Roubaix, que l'U. S. et P. voudrait imposer à nos suffrages par la terreur et par la plus répugnante des pressions.

La leçon sera suffisante.

N'oublions pas que le chef de la police, payé par le gouvernement de la République, est le domestique de la réaction locale.

On l'a vu obéir, vendredi, aux ordres d'un employé de M. Reboux.

Ce fonctionnaire, M. Barroyer, dont l'attitude a été signalée au ministre de l'intérieur et va être l'objet d'une enquête disciplinaire, est capable de tout faire pour amener dans un piège les socialistes et les républicains qu'il hait.

Citoyens, gare aux mouchards et aux agents provocateurs !

***

Nous prions nos amis de nous signaler tous les faits de pression, toutes les manœuvres déloyales de la part de nos adversaires, qui parviendraient à leur connaissance.

Il est essentiel que ces renseignements nous soient rapportés dans la journée de lundi.

Le Parti Ouvrier, dont la victoire ne fait de doute pour personne, est décidé à faire respecter les droits de l'homme et du citoyen.

Tout patron, tout agent de l'Union cosaque, qui tentera de molester un électeur, de peser sur sa conscience, ira s'asseoir sur le banc de la police correctionnelle.

Nous tenons de source certaine que l'on est décidé à rappeler à la pudeur et au respect de la loi, même les plus arrogants employeurs de Roubaix.

***

Certaines cartes électorales appartenant à des ouvriers ont été données sans droit à des patrons, qui ont surpris la confiance des agents de police, en disant qu'ils remettraient les dites cartes à leurs propriétaires réels.

Un état a été dressé des cartes et a été remis aux présidents des bureaux de vote.

Dans le cas où elles seraient utilisées par d'autres que leurs légitimes propriétaires, il serait immédiatement procédé à l'arrestation du fraudeur. Avis !

Pas une rature !

La *Croix* est lyrique. Pas une rature, dit-elle ! Pas un seul changement de nom !..

Que tous ses amis votent pour Des Rumps Noyelle, Chatteleyn, Despatures, Roussel !... Elle répond d'eux. Ce sont des renégats bon teint...

Républicains ! n'oubliez pas les conseils de la *Croix*.

Pas une rature ! Pas un changement de nom.

Votez en masse pour les candidats du Parti Ouvrier !

Voter pour un seul candidat de l'U. S. et P., c'est voter pour la *Croix* !

C'est voter contre les écoles laïques !

C'est voter contre l'œuvre péniblement accomplie depuis des années contre la réaction cléricale.

Une mésaventure

Hier matin, la *Croix* et le *Journal* soi-disant catholique et honnête de *Roubaix* annonçaient, en termes à peu près identiques, que l'appel du *Comité Républicain* engageant les républicains radicaux à voter contre l'innommable liste de l'Union Cosaque, ne porterait que la signature de son président, l'honorable M. Monvoisin, ce dernier se refusant, disaient ces véridiques feuilles, « à signer le fameux **rédigé par Moreau.** »

Or, au moment où paraissent les deux organes chers à Chatteleyn et à Motte, on affichait l'appel signé par M. Monvoisin, président du comité Républicain !

C'est une petite mésaventure, entre tant d'autres, dont les conséquences sont redevables à un mouchard dont un de nos amis s'était offert la tête.

Parole d'honneur ! Les employés de M. Barroyer n'en donnent pas à l'Union Cosaque pour l'argent qu'elle ne leur marchande pas.

APPEL DE L'UNION DES GAUCHES

Electeurs républicains,

Pour qu'il n'y ait aucune confusion dans l'esprit des républicains anticléricaux, pour qu'on ne puisse pas donner le change à l'opinion, l'*Union des gauches anticléricales* a l'honneur de recommander chaudement à tous ses adhérents et amis de voter sans hésitation et sans rature pour tous les candidats présentés par le **Parti ouvrier.**

En votant ainsi, ils accompliront un acte de défense républicaine, ils sauvegarderont les intérêts de l'enseignement laïque, la liberté de conscience.

Ancien républicain sincère ne se laissera prendre au piège que tendent à la Démocratie reconnaissance les soi-disant républicains de l'Union sociale et jésuitique !

Républicains progressiste, votez pour les candidats du Parti ouvrier.

Le Comité de l'Union des Gauches Anticléricales.

AUX INSTITUTEURS

Le seul but de la campagne ardente menée par les réactionnaires est de faire sortir de la poche des contribuables 100 à 200.000 fr. **pour subventionner les écoles libres !**

En garde, instituteurs républicains ! Défendez vos écoles !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ville de Roubaix

RÉPONSE A DES CALOMNIES

En réponse à une affiche apposée sur les murs de la ville, le Maire de Roubaix croit devoir porter à la connaissance des électeurs l'extrait du procès-verbal officiel des séances.

Séance du 29 novembre 1899

M. A. Lombart. — Je désirerais demander au citoyen Maire quelle suite a été donnée aux poursuites demandées contre les auteurs d'une affiche diffamatoire, à l'égard de l'Administration Municipale, placardée au cours de la période électorale de mai 1898.

M. le Maire : Il m'est facile de vous donner satisfaction.

Quelques jours après l'élection de Mai 1898, j'ai adressé, par pli recommandé, à M. le Procureur général à Douai, la lettre suivante :

Monsieur le Procureur Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce même pli :

1° Plusieurs exemplaires d'une circulaire intitulée *Au Voleur*, signée Marissal frères, imprimée à 15.000 exemplaires et distribuée ouvertement à Roubaix.

2° Un constat de Me Grumbach, huissier, duquel il résulte qu'une affiche portant le même titre a été apposée sur les murs de la ville de Roubaix.

3° Un exemplaire du journal *la Croix du Nord*, dont Cleren est gérant, reproduisant les dites affiche et circulaire.

Cette circulaire contenant des imputations de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de l'Administration municipale, que l'on représente comme ayant donné des travaux à un entrepreneur, à charge par ui de verser une certaine somme pour couvrir les frais d'élection d'un candidat à la députation, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien ordonner des poursuites contre les auteurs et complices du délit ainsi commis, conformément aux prescriptions de la loi du 29 juillet 1881.

Veuillez recevoir, Monsieur le Procureur Général, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,
H. CARRETTE.

Cette lettre demeura tout d'abord sans réponse, et ce n'est que plusieurs semaines après son envoi que M. le Commissaire central de police me donna communication d'une note émanant du Parquet Général et dont il se refusa à me donner ou à me laisser prendre copie. Comme j'insistais sur ce point, M. le Commissaire en référa au Procureur Général qui lui enjoignit de me refuser toute copie. C'est tout au moins les déclarations de M. Barroyer.

D'après ce que j'ai pu lire, et mes souvenirs sont précis, voici comment était libellée la note en question :

« Le Procureur Général, etc.

Ne croit pas devoir ordonner une information sur les faits dont il s'agit, à moins que M. le Maire de Roubaix ne se porte partie civile.

Cette note m'indiquait clairement que nos diffamateurs avaient trouvé une bienveillance inattendue au Parquet Général..., bienveillance qui leur eut été conservée, sans doute, si j'avais suivi la marche que l'on m'indiquait.

Or, cela même m'était à peu près impossible, matériellement, car nous étions à l'expiration du délai de trois mois, après lesquels les délits de ce genre, couverts par la prescription, ne peuvent plus être poursuivis.

Le parquet général se refusait à appliquer l'article 63 de la loi du 29 juillet 1881, qui veut que les poursuites, lorsqu'il s'agit de diffamation envers les corps constitués et les dépositaires de l'autorité publique, auront lieu à la requête du ministère public, sur la plainte des personnes diffamées.

Il me laissait la voie coûteuse de la citation directe et il prétendait m'imposer de me constituer partie civile, avant l'ouverture des débats, alors, je le répète, que la prescription était à la veille de naître à quiconque n'avait pas à exercer contre lui une action pour des faits qui ne le touchaient pas personnels.

Vous apprécierez, citoyens, mais j'ai la certitude que vous reconnaîtrez, et que tout le monde reconnaîtra avec vous, que le Maire et l'Administration ont fait, eux, leur devoir et que c'est par suite de circonstances dues à une autre volonté que la leur, que des auteurs du délit ont échappé aux poursuites.

(Approbations unanimes).

M. A. Lombart : Je remercie le maire de ses explications si précises. Je savais bien que la Municipalité avait fait son devoir en cette circonstance. D'ailleurs, les injures dont il est question ne peuvent l'atteindre.

L'incident est clos.

Le Maire,
H. CARRETTE.

Les Bureaux de Vote

Voici les noms des présidents des différents bureaux de vote.

Première section. — Rue du Bois, président, M. Milbeo. — Tribunal de Commerce, id. M. Vandeputte. — Rue Brazin, id. M. Wichart. — Rue de Naples, id., M. Hespel.

Deuxième section. — Ecole de musique, président, M. Ponthieu. — Rue Archimède, id., M. Cocq. — Rue St-Vincent, id., M. Théfin. — Boulevard d'Hallu, id., M. Ays.

Troisième section. — Rue Fernaux, président, M. Lepers. — Rue Turgot, id., M. Lombart. — Rue Montaigne, id., M. J.-B. Wilfart.

Quatrième section. — Hôtel-de-Ville, président, M. Carrette. — Rue du Moulin, id. M. Boucherie. — Rue Decrème, id., M. Delétre. — Rue d'Hem, id., M. Dujardin.

Cinquième section. — Rue Sainte-Elizabeth, président, M. Louis Carpentier. — Rue Pierre de Roubaix, id., M. Stiemne. — Rue Delezenne, id., M. Aculite Carpentier.

Nous rappelons aux électeurs que seuls les présidents ont le droit de prendre les bulletins des mains du citoyen qui se présente devant l'urne.

A DOUAI

La situation électorale

Trois listes — du moins jusqu'à présent — seront en présence à Douai, pour les élections de demain.

1° La liste du Parti Ouvrier composée de 27 candidats, qui franchement, avec le programme intégral, marchent, drapeau déployé, à la conquête de l'Hôtel de ville.

2° La liste radicale-socialiste composée des sept dissidents du Conseil sortant et de nouveaux candidats.

3° La liste municipale composée des dix-huit conseillers sortants, auxquels ont été adjoints neuf nouveaux candidats, en remplacement de deux conseillers décédés et des sept dissidents qui se sont portés sur la liste radicale-socialiste.

A WAZIERS

Superbe manifestation socialiste

La grande réunion publique et contradictoire organisée par le Parti ouvrier, à Waziers, avec le concours des citoyens Ghesquière Henri, conseiller général adjoint au maire de Lille, Alcide Mocht, secrétaire général du syndicat des mineurs, Basteur et Léon et François, a obtenu un magnifique succès.

500 citoyens environ se pressaient dans la salle de l'estaminet Deringelez pour entendre la parole socialiste.

Le bureau est ainsi constitué :

Le citoyen Favre Benjamin président, avec comme assesseurs, les citoyens Richocq Alexandre et Wignole Emile.

Le citoyen Lefebvre Georges remplit les fonctions de secrétaire.

Le dévoué propagandiste Alcide Mocht et

FEUILLETON DU 7 MAI. — N° 50

LES DEUX ORPHELINES

PAR

Adolphe D'ENNERY

DEUXIÈME PARTIE

I

— Faudra parcourir beaucoup de quartiers, fouiller tout Paris...

— Je vous suivrai partout, Madame.

— Pardienne ! j'y compte bien !... Mais c'est en passant la nuit en *jérémiades* que vous aurez la force de *trotter*.

Pierre avait écouté ce dialogue sans lever les yeux sur Louise.

Le brave garçon avait vu le visage de sa mère se contracter à plusieurs reprises, et il aurait voulu pouvoir mettre un terme à cette scène dont il redoutait l'issue.

Il savait la mégère capable de terribles emportements.

Il s'approcha doucement de l'aveugle et lui murmura à voix basse :

— Mam'zelle, ma mère a raison, faut vous reposer.

Et, comme s'il eût voulu rassurer la pudeur de la jeune fille :

— Vous serez toute seule là-haut, dit-il, et l'on fermera la porte..

— Vous voyez bien, la p'tite, interrompit la Frochard, que j'ai raison, Pierre lui-même vous le dit.

Louise crut devoir céder à l'intervention de celui qui avait droit à sa reconnaissance.

Et se tournant vers la mendiante :

— Puisque vous insistez, Madame, fit-elle avec un soupir, je ne veux pas vous désobéir... Conduisez-moi !

Mais au moment d'emmener la jeune fille, la Frochard s'arrêta, les yeux braqués sur sa victime.

Elle était tombée en arrêt devant un ruban de velours noir qui entourait le cou de Louise.

Pierre avait saisi le mouvement, et n'avait pu se défendre d'un geste de terreur, aussitôt réprimé par un regard aigu de sa mère.

Celle-ci, au surplus, ne lui laissa pas le temps de parler.

— Qu'est-ce que vous avez donc là, demanda-t-elle à la jeune fille, là au bon de ce velours ?

L'aveugle porta vivement la main à son cou et fit sortir du corsage l'objet désigné.

— C'est un petit médaillon en or que m'a donné ma bienfaitrice, Mme Gérard répondit-elle.

— Une parente sans doute ? fit la mendiante que le médaillon d'or semblait fasciner.

— Celle qui m'a servi de mère !

— Alors, ma p'tite, je comprends que vous teniez à ce bijou ; aussi... retirez-moi bien vite ça, je vais le mettre dans mon *armoire* pour qu'il ne se perde pas.

— C'est que... balbutia Louise, je ne me suis jamais séparée de ce souvenir... je ne le retire jamais pour me coucher.

— Eh bien, faudra commencer aujourd'hui ! s'écria la vieille femme.

Et sans s'inquiéter de la surprise qui se manifestait sur le visage de l'aveugle, elle dénoua violemment le ruban et s'empara du médaillon.

Pierre, honteux comme si Louise eût pu le voir, détourna les yeux, pendant que sa mère, poursuivant l'inspection de la toilette de l'aveugle, venait d'apercevoir une paire de boucles d'oreilles que portait la jeune fille.

La Frochard avait naturellement jeté son dévolu sur ces objets.

Ce que voyant Pierre voulut essayer de s'opposer à ce qu'il considérait comme un vol.

Mais un regard de sa mère le cloua sur place.

Le pauvre garçons baissa les yeux et détourna la tête pour ne pas être témoin de l'acte infâme qui se commettait en sa présence.

Pendant ce temps les boucles d'oreilles de Louise disparaissait dans la poche de la voleuse.

Après quoi la Frochard jugea qu'elle pouvait emmener sa victime dans le grenier.

Elle l'aida à gravir les marches.

Resté seul, Pierre eut mouvement de violente révolte contre lui même.

Il s'accusait de lâcheté, sa conscience lui criait qu'il était le complice du vol, puisqu'il n'avait rien fait pour s'opposer à son accomplissement.

Il se jugeait méprisable d'avoir laissé dépouiller la malheureuse enfant qui s'était confiée à lui et à sa mère.

Il se disait qu'il était, lui aussi, un misérable, et que c'eût été son devoir d'empêcher cette action coupable, fallut-il, par un acte d'énergie, s'arracher à l'implacable autorité qu'il subissait depuis si longtemps.

Il avait conscience, enfin, de la complicité morale qu'il assumait.

Et, pendant quelques secondes, le sang bouillonna dans ses veines.

Mais un tel effort ne pouvait durer dans cette nature affaiblie qui s'était, de longue date, assouplie aux brutalités des siens.

Sa révolte éphémère s'éteignit dans les larmes.

Il alla s'affaisser sur un escabeau, et, la tête plongeait dans les mains, il se mit à pleurer comme un enfant.

Larmes d'impuissance qui eurent promptement raison de la rage qu'il avait au cœur, et paralysa les velléités de résistance qu'il avait senti poindre en lui.

L'opprimé se replaçait, de lui même, sous le joug, après avoir entrevu une fugitive résurection de sa dignité.

Puis, il s'efforça de croire qu'il avait pu se tromper sur les intentions de sa mère.

Mais, tout aussitôt, il pensa à ce Jacques, qui avait sans cesse besoin d'argent pour ses honteuses débauches.

Il lui semblait entendre sa voix qui lui criait :

— De quoi te mêle-tu, l'avorton ? Si tu as quelques côtés de trop, faut le dire ; on se chargera de t'en débarrasser.

Tout à coup Pierre passa rapidement la manche de sa veste sur ses yeux pour essuyer ses larmes.

La porte du grenier avait craquée en s'entrouvrant.

La Frochard était au haut du petit escalier.

Elle tenait dans ses bras toutes les hardes de l'aveugle, et les montrait d'un air triomphant à Pierre.

Le rémouleur fit quelques pas au-devant de sa mère, les yeux fixés sur la robe qu'avait portée Louise, le fichu, les souliers à boucles — si petits qu'un enfant eut pu les chausser.

Et Pierre ne pouvait détacher ses regards de ces objets qu'il aurait voulu arracher de mains de la Frochard.

Il lui semblait qu'en les touchant, la mendiante profanait les vêtements de la chaste créature à qui il appartenaient.

La mégère l'interpella :

— Eh bien qu'est-ce que t'as donc à me regarder comme ça l'avorton ?

... Si t'avais été un beau brin de fille comme mon Jacques est un fier bel homme, t'aurais pu te parer de toute cette belle défroque-là...

Pierre eut une sensation de vertige.

— Qu'est-ce que vous comptez donc faire de ça, la mère ? demanda-t-il en essayant de paraître calme.

— Ah ! ça, monsieur l'honnête homme, te figure-tu que je vais nourrir c'te petite à rien faire ?

Le rémouleur était devenu affreusement pâle.

— Eh ben, quoi ! glapit la mégère, te v'là en pâmoison comme un oison. T'es donc trop bête pour comprendre ?

— Je comprends, ma mère, dit Pierre avec tristesse.

— Quoi ?

— Que vous avez promis à cette jeune demoiselle de l'aider à retrouver...

La Frochard l'interrompit par un bruyant éclat de rire.

— J'te croyais pas encore si « bouché », l'avorton !

— Ma mère, ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est de...

— Ah ! çà, est-ce que tu voudrais m'*interrogatorier*, imbécile ?

La Frochard était maintenant en veine de gaîté.

Elle continua sur le même ton gouailleur :

— Est-ce que t'es lieutenant de police à présent ?

Puis toisant son interlocuteur médusé :

— Tu voudrais peut-être bien que je me prive du gagne pain que le bon Dieu ou le diable, — j'sais pas lequel, — m'a envoyé pour me soulager dans mon *travail* ? Tu voudrais peut-être que ta pauvre mère continue à s'échiner jusqu'à *vitam æternum*, quand elle a dans les pattes une débutante à mettre dans les bons endroits !... C'est ça que tu voudrais, mauvais cœur, parce que tu lâche au point que, si j'étais pas sure de moi, je croirais que t'es pas le fils du grand Anatole Frochard, un homme qui n'avait pas son pareil pour...

La misérable créature avait complété sa pensée en faisant le geste de porter un coup de couteau.

Pierre tourna en tremblant les yeux vers la porte du grenier, comme s'il eut craint que l'aveugle eut entendu ce que venait de dire la Frochard.

Celle-ci, une fois lancée, ne s'arrêtait plus.

Aussi continua-t-elle en s'animant de plus en plus.

— Parce que t'as pas voulu faire le métier de ta mère, tu crois que tu vas empêcher la p'tite de nous gagner de bonnes recettes en l'exerçant avec moi ?

— Vous voulez la forcer de mendier !... de mendier pour Jacques, n'est-il pas vrai ?

— Oui ! s'exclama la mendiante, c'est pour lui que nous travaillons tous ! Et elle travaillera comme nous, pour mon chérub